

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 18 avril 2016 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, Robert A. Laurence, Rénaud Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

Le conseiller M. François Séguin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

16-04-298 **Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 18 avril 2016 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point suivant :

- 6.3 Emprunt temporaire / Règlement n° 1717 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage, bordures et éclairage / Rue des Aubépines / Approbation du MAMOT

Et en y retirant le point suivant :

- 4.9 La Société de sauvegarde de la mémoire de Félix-Leclerc à Vaudreuil-Dorion / SUP Yoga géant / Aide financière

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal

- 2.1 Séance ordinaire du 4 avril 2016

3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions

- 3.1 Période de questions

4. Affaires du Conseil

- 4.3 Centre de bien-être de l'Ouest-de-l'Île pour personnes atteintes de cancer / Aide financière 2016
- 4.10 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / 50^e anniversaire / Conférence / Michel Rabagliati / Aide financière

5. Greffe et affaires juridiques

- 5.1 Expropriation / Lot 5 370 945 / Partie du lot 5 370 944 / Règlement hors cour / TAQ / SAI-M-227714-1408 et SAI-M-231046-1411 / Prolongement de la rue Maurice-Richard
- 5.2 Règlement n° 1677-01 / Augmentation de la dépense et de l'emprunt / Rénovation du Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement

6. Finances et trésorerie

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 25 mars 2016
- 6.2 Financement de travaux par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts / Parcs Toe-Blake et de la Paix (Paul-Gérin-Lajoie)
- 6.3 Emprunt temporaire / Règlement n° 1717 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage, bordures et éclairage / Rue des Aubépines / Approbation du MAMOT

7. Ressources humaines

- 7.1 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Prolongation / Affectation temporaire / Inspecteur municipal 2
- 7.2 Service de sécurité incendie / Promotion / Lieutenants / Postes à temps partiel
- 7.3 Service de sécurité incendie / Promotion / Chef de division – Opérations
- 7.4 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.5 Service de sécurité incendie / Changement de statut / Pompiers / Postes à temps complet
- 7.6 Service des travaux publics / Embauche / Contremaître – Gestion des contrats
- 7.7 Service de sécurité incendie / Qualification / Pompier admissible (éligible)
- 7.8 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville, le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 1432 et un salarié / Autorisation de signature
- 7.9 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Promotion / Inspectrice municipale 2
- 7.10 Quittance et transaction / Autorisation de signature

10. Arts et culture

- 10.1 Programme Intermunicipalités Québec-France / Ville de Colomiers / Échange d'étudiants / Frais de transport

11. Loisirs et vie communautaire

- 11.1 Contrat / Exploitation de la boutique d'articles de sport / Aiguisage de patins / Aréna de Vaudreuil-Dorion

13. Travaux publics

- 13.1 Acquisition d'équipements, d'outillage et d'accessoires pour l'aménagement du camion fourgon 4111 pour l'unité – Aqueduc / Autorisation de dépense
- 13.2 Ratification / Adjudication de contrat / Achat regroupé / UMQ / Fourniture d'abat-poussière liquide / Année 2016
- 13.3 Circulation / Interdiction de stationnement / Rue de Clichy
- 13.4 Annulation de l'appel d'offres n° 401-110-16-21 / Fourniture d'un camion châssis-cabine Ford F-550
- 13.5 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-19 / Location et entretien de toilettes chimiques

14. Eaux

- 14.1 Ordre de changement n° 10 / Appel d'offres n° 401-110-13-R1605.9 / Entrepreneur général / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration (lot n° 4) / Règlement n° 1605

15. Services techniques

- 15.1 Autorisation / Transmission des plans et devis au MDDELCC / Services municipaux / Rue De Breslay
- 15.2 Future desserte en égout sanitaire et pluvial / 1153 au 1269, route Harwood / Approbation du rapport technique

16. Urbanisme

- 16.1 PIIA / 3041, boulevard de la Gare / Nouvelle construction multifamiliale / Lot 5 283 331 / Zone C3-1005 / CCU n° 16-03-39 / Modification de la résolution n° 16-04-285

18. Réglementation

- 18.1 Adoption / Règlement n° 1715 / Frais de refinancement / Juillet 2016 / Règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion
- 18.2 Adoption / Règlement n° 1716 / Frais de refinancement / Novembre 2016 / Règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion
- 18.3 Avis de motion / Règlement n° 1709-03 / Modification / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités
- 18.4 Avis de motion / Règlement n° 1694-09 / Modification / Stationnement (RMH 330)
- 18.5 Avis de motion / Règlement n° 1623-06 / Modification / Utilisation extérieure de l'eau potable / Lavage de bâtiments
- 18.6 Avis de motion / Règlement n° 1556-02 / Modification / Utilisation extérieure des engrais et pesticides
- 18.7 Adoption / Règlement n° 1570-02 / Modification / Financement des centres d'urgence 9-1-1 / Nouveau taux de taxe
- 18.8 Adoption de premier projet / Règlement n° 1275-239 / Modification / Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n° 1275
- 18.9 Avis de motion / Règlement n° 1275-239 / Modification / Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n° 1275
- 18.10 Réadoption avec changement / Règlement n° 1270-51 / Concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal et le Règlement n° 167-15-1 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

19. Direction générale

- 19.1 Autorisations de la Direction générale

20. Période de questions – Élus

21. Période de questions – Assistance

22. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

16-04-299 Adoption du procès-verbal

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit et il est, par les présentes adopté, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

16-04-300 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

16-04-301 Centre de bien-être de l'Ouest-de-l'Île pour personnes atteintes de cancer / Aide financière 2016

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière formulée par le Centre de bien-être de l'Ouest-de-l'Île pour personnes atteintes de cancer;

CONSIDÉRANT que les résidents de Vaudreuil-Dorion peuvent bénéficier des services et du soutien offerts par le Centre;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé au Centre de bien-être de l'Ouest-de-l'Île pour personnes atteintes de cancer à titre d'aide financière en soutien aux services offerts par le Centre;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-302 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / 50^e anniversaire / Conférence / Michel Rabagliati / Aide financière

CONSIDÉRANT l'importance du 50^e anniversaire de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes pour notre communauté;

CONSIDÉRANT la qualité de la programmation entourant les festivités de celle-ci;

CONSIDÉRANT qu'une conférence sera présentée par Michel Rabagliati à l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT l'importance de l'ensemble de l'œuvre de Michel Rabagliati;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 400 \$ soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs pour la tenue d'une conférence de l'artiste Michel Rabagliati dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire de la Cité-des-Jeunes;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE :	02-702-51-970	(Subv. Musées et centres d'exp.)	400 \$
À :	02-702-20-970	(Subventions culture)	400 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-303 Expropriation / Lot 5 370 945 / Partie du lot 5 370 944 / Règlement hors cour / TAQ / SAI-M-227714-1408 et SAI-M-231046-1411 / Prolongement de la rue Maurice-Richard

CONSIDÉRANT la résolution 14-07-665 prévoyant l'acquisition du lot 5 370 945 et la résolution 14-11-1061 prévoyant l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle sur une partie du lot 5 370 944 le tout, dans le cadre du projet de prolongement de la rue Maurice-Richard et du réaménagement du boulevard de la Gare;

CONSIDÉRANT les procédures d'expropriation déposées pour ces deux lots au Tribunal administratif du Québec (TAQ) portant respectivement les numéros SAI-M-227714-1408 et SAI-M-231046-1411;

CONSIDÉRANT que la partie expropriée a déposé des réclamations détaillées en date du 16 octobre 2014 et du 27 mars 2015;

CONSIDÉRANT que la partie expropriée est finalement disposée à régler la procédure d'expropriation hors cour pour un montant de 58 400 \$, à titre d'indemnité complète, totale et finale, y incluant intérêts, dommages, troubles et inconvénients, le tout suivant une lettre en date du 7 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit accepté le règlement hors cour dans les dossiers du TAQ SAI-M-227714-1408 et SAI-M-231046-1411 pour un montant total en capital, intérêts, frais et dommages de 58 400 \$ dont la somme de 10 080 \$ a déjà été versée au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire de Beauharnois le 5 septembre 2014 et le 23 avril 2015 en les instances n° 760-05-005569-148 et 760-05-005639-156;

QUE la Ville s'engage à rembourser le coût relatif à la confection d'un nouveau certificat de localisation sur présentation de pièces justificatives;

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis relatif au règlement dans ce dossier;

QUE ce règlement (58 400 \$) ainsi que le remboursement du nouveau certificat de localisation (estimé à 2 000 \$) soient financés par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-04-304 Règlement n° 1677-01 / Augmentation de la dépense et de l'emprunt /
Rénovation du Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme /
Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement**

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le greffier dépose copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue le 18 avril 2016 pour le Règlement n° 1677-01 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 1677 afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt d'un montant additionnel de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 \$) »

CONSIDÉRANT que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire était de 27 010;

CONSIDÉRANT que le nombre requis de signatures pour la tenue d'un scrutin référendaire était de 675;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'a signé le registre;

PAR CONSÉQUENT, le Règlement n° 1677-01 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

16-04-305 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 25 mars 2016

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 25 mars 2016 totalisant un montant de 700 612,31 \$.

16-04-306 Financement de travaux par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts / Parcs Toe-Blake et de la Paix (Paul-Gérin-Lajoie)

CONSIDÉRANT que certaines dépenses reliées à différents projets d'aménagement de parcs autorisées par bons de commande en vertu de la politique de délégation n'ont pas fait l'objet de résolutions;

CONSIDÉRANT que ces dépenses ont trait au déplacement du réseau Vidéotron au parc Toe-Blake et à l'installation d'un brise-vue en aluminium dans le parc de la Paix (Paul-Gérin-Lajoie);

CONSIDÉRANT qu'il convient de confirmer l'utilisation du fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts pour ces dépenses;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE financer, par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts, les frais suivants :

- Déplacement du réseau Vidéotron – parc Toe-Blake, la somme de 10 184,99 \$;
- Brise-vue en aluminium dans le parc de la Paix (Paul-Gérin-Lajoie), la somme de 2 461,95 \$;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-307 Emprunt temporaire / Règlement n° 1717 / Plans et devis / Surveillance / Honoraires professionnels / Travaux de pavage, bordures et éclairage / Rue des Aubépines / Approbation du MAMOT

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) approuvait, en date du 15 avril 2016, le Règlement d'emprunt n° 1717 autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux pavage, de bordures et d'éclairage incluant tous les travaux connexes sur la rue des Aubépines en décrétant une dépense et un emprunt de deux cent quatre-vingt-sept mille dollars (287 000 \$) à ces fins;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt prévu à l'entente avec la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMOT, soit 287 000 \$, en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

16-04-308 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Prolongation / Affectation temporaire / Inspecteur municipal 2

CONSIDÉRANT la résolution 14-04-409;

CONSIDÉRANT les besoins du Service du développement et de l'aménagement du territoire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la prolongation de l'affectation temporaire de M^{me} Marie-Michelle Marleau, inspectrice municipale 1 au poste d'inspectrice municipale 2 au sein de la division – Permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et ce, jusqu'au 18 avril 2016 inclusivement, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-309 Service de sécurité incendie / Promotion / Lieutenants / Postes à temps partiel

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 5 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la promotion de MM. Andrew Van Den Elshout, Xavier Dontigny et Raymond Richard, aux postes de lieutenants à temps partiel, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 25 avril 2016, au salaire prévu à l'échelle salariale incluse à la convention collective des pompiers (annexe C), le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à ladite convention;

QU'il est entendu que MM. Van Den Elshout, Dontigny et Richard devront compléter une période de probation de douze mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de leur supérieur immédiat, ils pourront être confirmés dans leur poste;

ET QUE des félicitations soient transmises à MM. Van Den Elshout, Dontigny et Richard;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-310 Service de sécurité incendie / Promotion / Chef de division – Opérations

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 6 avril 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation salariale de M^{me} Nancy Gervais, conseillère principale en ressources humaines, en date du 6 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accueille favorablement la recommandation du Comité de sélection, quant à la promotion de M. Stéphane Massicotte, capitaine et, de ce fait, nomme M. Massicotte au poste de chef de division – Opérations en date du 19 avril 2016, et ce, au salaire prévu à la classe 2 – échelon 5 de l'échelle salariale du Service de sécurité incendie incluse à *l'Entente sur les conditions de travail des employés-cadres* en vigueur;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Stéphane Massicotte pour cette promotion;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-311 Mouvement de main-d'œuvre

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 7 avril 2016.

« ADOPTÉE »

16-04-312 Service de sécurité incendie / Changement de statut / Pompiers / Postes à temps complet

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 5 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le changement de statut (nomination) de MM. Mathieu Boutin, Maxime Gendron et Frédérick Pazzi, aux postes à temps complet de pompier, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 25 avril 2016, au salaire prévu à l'échelle salariale incluse à la convention collective des pompiers (annexe C), le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à ladite convention;

QU'il est entendu que MM. Boutin, Gendron et Pazzi devront compléter une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de leur supérieur immédiat, ils pourront être confirmés dans leur poste;

ET QUE des félicitations soient transmises à MM. Boutin, Gendron et Pazzi;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-313 Service des travaux publics / Embauche / Contremaître – Gestion des contrats

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 6 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Nicolas Hardy, au poste de contremaître – Gestion des contrats au sein du Service des travaux publics, et ce, à compter du 2 mai 2016, au salaire prévu à la classe 14 (échelon 6) de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les termes et conditions énoncés à ladite Entente;

QU'il est entendu que M. Hardy aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, il pourra être confirmé dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue soient adressés à M. Hardy;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-314 Service de sécurité incendie / Qualification / Pompier admissible (éligible)

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 5 avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville qualifie M. Éric Dubois-Maisonneuve pompier admissible (éligible) à la caserne 12, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 25 avril 2016, au salaire prévu à l'échelle salariale incluse à la convention collective des pompiers (annexe C), le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à ladite convention;

ET QUE des félicitations soient transmises à M. Dubois-Maisonneuve;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-315 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville, le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 1432 et un salarié / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise M. Martin Houde, directeur général, M. Marc Côté, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et M^{me} Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente à intervenir entre la Ville, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – section locale 1432 et l'employé n^o 1283;

« ADOPTÉE »

16-04-316 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Promotion / Inspectrice municipale 2

CONSIDÉRANT les besoins du Service du développement et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation de M^{me} Diane Lavallée, chef de division – Permis et inspections en date du 2 mars 2016;

CONSIDÉRANT les recommandations de M. Marc Côté, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire par intérim et de M^{me} Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines, respectivement datées du 31 mars 2016 et du 1^{er} avril 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la promotion de M^{me} Marie-Michelle Marleau, inspectrice municipale 1 au sein de la division – Permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et, de ce fait, nomme M^{me} Marleau au poste d'inspectrice municipale 2 en date du 19 avril 2016 au salaire prévu à la classe 11 (échelon 5) de l'échelle salariale incluse à la convention collective de travail en vigueur le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la dite convention collective;

ET QUE des félicitations soient transmises à M^{me} Marie-Michelle Marleau;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-317 Quittance et transaction / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, la quittance et transaction à intervenir avec l'employée n^o 1033 ainsi que tous les documents permettant de donner plein effet à la présente résolution;

QUE le trésorier et directeur du Service des finances et de la trésorerie, le directeur général, la directrice du Service des ressources humaines et tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidé aux présentes, à compter de maintenant;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-318 Programme Intermunicipalités Québec-France / Ville de Colomiers / Échange d'étudiants / Frais de transport

CONSIDÉRANT la résolution 16-02-079 confirmant la participation de la Ville au programme d'échanges intermunicipalités de l'association Québec-France à l'été 2016;

CONSIDÉRANT qu'un étudiant de Vaudreuil-Dorion a été retenu pour participer à ce programme d'échange;

CONSIDÉRANT que les coûts de transport (avion et train) s'élèvent à environ 1 300 \$;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville défraie les frais de transport de l'étudiant désigné par celle-ci pour participer à cet échange;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE :	02-210-00-441	(Sûreté du Québec)	1 300 \$
À :	02-702-20-310	(Frais de déplacement)	1 300 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-319 Contrat / Exploitation de la boutique d'articles de sport / Aiguisage de patins / Aréna de Vaudreuil-Dorion

CONSIDÉRANT la résolution 15-12-1083 accordant à M. Roland Hulmann un contrat pour l'exploitation de la boutique d'articles de sport et d'aiguisage de patins de l'aréna pour la saison 2015-2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des loisirs et de la culture de reconduire ce contrat pour la saison 2016-2017;

CONSIDÉRANT que ce contrat n'entraîne aucune dépense pour la Ville;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le contrat pour l'exploitation de la boutique d'articles de sport de l'aréna soit reconduit, le tout selon les termes et conditions contenues au document de demande de prix TP-2015-004.

« ADOPTÉE »

16-04-320 Acquisition d'équipements, d'outillage et d'accessoires pour l'aménagement du camion fourgon 4111 pour l'unité – Aqueduc / Autorisation de dépense

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acquérir des équipements, des outils et des accessoires pour compléter l'aménagement du camion 4111;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient autorisées les dépenses pour l'acquisition d'équipements, d'outillages et d'accessoires pour compléter l'aménagement du camion 4111 auprès des fournisseurs suivants :

- Gaztek inc., 1804, boulevard Le Corbusier, Laval (Québec), H7S 2N3 pour un montant de 3 810,48 \$, incluant les taxes applicables;
- Equipement McCann Ltée, 10255, chemin de la Côte de Liesse, Dorval (Québec) H9P 1A3, pour un montant de 17 696,95 \$, incluant les taxes applicables;

QUE ces acquisitions soient financées par le fonds de roulement, remboursable sur une période de dix ans.

« ADOPTÉE »

16-04-321 Ratification / Adjudication de contrat / Achat regroupé / UMQ / Fourniture d'abat-poussière liquide / Année 2016

CONSIDÉRANT la résolution 16-02-114, adoptée le 15 février 2016, par laquelle la Ville mandatait l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de procéder en son nom à une demande de soumissions pour un achat regroupé pour la fourniture d'abat-poussière liquide pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'ouverture et l'analyse des soumissions, l'UMQ a adjugé à Somavrac C.C., le contrat pour la fourniture d'abat-poussière liquide pour le territoire Montérégie;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville ratifie l'adjudication du contrat à Somavrac C.C. pour la fourniture, le transport et l'épandage d'abat-poussière en solution de chlorures liquides (chlorure de calcium liquide 35 %) pour l'année 2016, et ce, au prix unitaire de 0,2629 \$ le litre, excluant les taxes applicables;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la fourniture d'abat-poussière et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-322 Circulation / Interdiction de stationnement / Rue de Clichy

CONSIDÉRANT que la rue de Clichy se termine en cul-de-sac devant le 945, rue de Clichy;

CONSIDÉRANT que les véhicules d'utilité publique doivent utiliser ce cul-de-sac pour faire demi-tour;

CONSIDÉRANT que le stationnement de véhicules en bordure de rue rend cette manœuvre difficile;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville décrète l'interdiction de stationnement des véhicules routiers sur la rue de Clichy, des deux côtés, sur une distance de 15 mètres à partir de la fin de la rue de Clichy, extrémité sud;

QUE soit mandaté le Service des travaux publics de procéder à la mise en place de la signalisation requise et d'en informer, au moment opportun, la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

16-04-323 Annulation de l'appel d'offres n° 401-110-16-21 / Fourniture d'un camion châssis-cabine Ford F-550

CONSIDÉRANT les informations reçues concernant la non-disponibilité du moteur du camion exigé au devis dans la construction du camion Ford F-550;

CONSIDÉRANT l'addendum n° 1 mentionnant que l'appel d'offres n° 401-110-16-21 est annulé;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le processus d'appel d'offres par invitation n° 401-110-16-21 soit annulé.

« ADOPTÉE »

16-04-324 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-19 / Location et entretien de toilettes chimiques

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la location et l'entretien de toilettes chimiques, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 12 avril 2016 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-19;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Kelly Sani-vac inc., 100, rue Huot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 7Z8, pour la location et l'entretien de toilettes chimiques, et ce, pour un montant de 19 663,47 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-19;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2016 avec une possibilité de quatre années optionnelles renouvelables une année à la fois;

QUE le directeur du Service des travaux publics, le chef de division – Entretien des infrastructures et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la location et l'entretien de toilettes chimiques et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-325 Ordre de changement n° 10 / Appel d'offres n° 401-110-13-R1605.9 / Entrepreneur général / Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration (lot n° 4) / Règlement n° 1605

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n° 10 de l'entrepreneur général relié au projet « Agrandissement et mise à niveau de la station d'épuration (lot n° 4) – appel d'offres n° 401-110-13-R1605.9 » totalisant un montant de 191 578,60 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

16-04-326 Autorisation / Transmission des plans et devis au MDDELCC / Services municipaux / Rue De Breslay

CONSIDÉRANT les travaux de construction des services municipaux d'eau potable et d'égout sanitaire en vue de desservir les propriétés sises au 2072 et au 2076 rue De Breslay;

CONSIDÉRANT que les plans et devis de ce projet sont finalisés et ont été vérifiés à la satisfaction de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'une résolution est nécessaire aux fins de permettre au greffier de confirmer que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la Qualité de l'Environnement* (LQE);

CONSIDÉRANT qu'une résolution est également nécessaire pour autoriser la firme CDGU inc. à transmettre les plans et devis de ce projet pour l'obtention dudit certificat d'autorisation du MDDELCC;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le greffier soit autorisé à transmettre au MDDELCC la confirmation que la Ville n'a aucune objection à la délivrance du certificat d'autorisation;

QUE la Ville autorise la firme CDGU inc. à transmettre les plans et devis de ce projet au MDDELCC pour l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la LQE, le tout accompagné de la lettre du greffier autorisant la transmission des plans et devis, la non-objection de l'émission d'un certificat d'autorisation par le Ministère et tout autre document pertinent, le cas échéant.

« ADOPTÉE »

16-04-327 Future desserte en égout sanitaire et pluvial / 1153 au 1269, route Harwood / Approbation du rapport technique

CONSIDÉRANT la demande du Conseil de vérifier la faisabilité de desserte en égout sanitaire et pluvial des immeubles sis sur la route Harwood à partir du numéro 1153 jusqu'au numéro 1269;

CONSIDÉRANT le rapport d'étude du consultant CDGU inc. (réf.: 020-020-102, révision 2, du 7 avril 2016) confirmant la faisabilité de ce projet, pour lequel, un raccordement au réseau sanitaire est déjà construit sur la rue Henry-Ford à l'intersection de la route Harwood;

CONSIDÉRANT que l'égout sanitaire projeté sera situé dans la cour avant des lots bénéficiaires de ce projet, et ce, suite à l'établissement d'une servitude au nom de la Ville en temps opportun;

CONSIDÉRANT le projet domiciliaire « Place 20-30-40 » – phases 14, 15 et 16, prévoyant la construction d'un monticule constituant la zone tampon entre les zones industrielle et habitation unifamiliale et qui entravera le drainage naturel des lots situés au sud de ce développement;

CONSIDÉRANT que le promoteur Développements Banlieue-ouest inc. compte établir une servitude d'égout pluvial sur une partie du lot 3 374 794, appartenant à la compagnie GML Industrial Fund Gp Ltd, et que celle-ci lui a donné son accord en vertu d'une lettre en date du 4 avril 2016;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de ladite servitude le promoteur Développements Banlieue-ouest inc. aura à sa charge la construction et l'entretien du réseau d'égout pluvial qui sera construit sur une partie du lot 3 374 794;

CONSIDÉRANT que le réseau d'égout pluvial sera construit dans un périmètre privé, en arrière des lots, qui y seront raccordés, et par conséquent les services de la Ville ne peuvent y accéder pour d'éventuels entretiens;

CONSIDÉRANT qu'en références aux politiques de la Ville et aux projets d'égout pluvial construits en réseau antérieurement, les services de la Ville ne prennent aucunement la responsabilité d'entretien du réseau en question situé en cour arrière de terrains privés;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil prend acte et approuve le rapport technique de CDGU inc. portant le numéro 020-020-102, révision 2, en date du 7 avril 2016, en optant pour l'option 1 préconisée et relatif à la faisabilité de construire des dessertes en égout sanitaire et pluvial pour desservir les immeubles sis sur la route Harwood à partir du numéro 1153 jusqu'au numéro 1269;

« ADOPTÉE »

16-04-328 PIIA / 3041, boulevard de la Gare / Nouvelle construction multifamiliale / Lot 5 283 331 / Zone C3-1005 / CCU n° 16-03-39 / Modification de la résolution n° 16-04-285

CONSIDÉRANT la résolution 16-04-285 acceptant, à l'égard de l'immeuble sis au 3041, boulevard de la Gare, le projet de construction multifamiliale, et ce, sous réserve cependant de la condition suivante:

- La signature d'une lettre d'engagement accompagnée du versement d'une garantie financière par les promoteurs à l'effet de construire une phase II au projet dans les 3 ans de la présente résolution, le tout afin de s'assurer que le mur côté sud n'en demeure pas un temporaire.

CONSIDÉRANT que la lettre d'engagement de Réseau Sélection en date du 18 avril 2016 indique que le délai pour transformer le mur temporaire en mur permanent est calculé à partir de la date d'achèvement de la première phase du projet de ladite construction;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la condition apparaissant à la résolution 16-04-285 soit modifiée en remplaçant l'expression « de la présente résolution » par « , calculé à partir de la date d'achèvement de la première phase du projet, ».

« ADOPTÉE »

16-04-329 Adoption / Règlement n° 1715 / Frais de refinancement / Juillet 2016 / Règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1715 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1715 intitulé :

« Règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de deux cent quatre-vingt-cinq mille dollars (285 000 \$) pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion ».

« ADOPTÉE »

16-04-330 Adoption / Règlement n° 1716 / Frais de refinancement / Novembre 2016 / Règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1716 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1716 intitulé :

« Règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de cinq cent vingt mille dollars (520 000 \$) pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt de la Ville de Vaudreuil-Dorion ».

« ADOPTÉE »

16-04-331 Avis de motion / Règlement n° 1709-03 / Modification / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités

Le conseiller M. Gabriel Parent donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n° 1709.

16-04-332 Avis de motion / Règlement n° 1694-09 / Modification / Stationnement (RMH 330)

Le conseiller M. Paul M. Normand donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330).

16-04-333 Avis de motion / Règlement n° 1623-06 / Modification / Utilisation extérieure de l'eau potable / Lavage de bâtiments

Le conseiller M. Paul Dumoulin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau potable n° 1623 afin de préciser certaines règles concernant le lavage de bâtiments.

16-04-334 Avis de motion / Règlement n° 1556-02 / Modification / Utilisation extérieure des engrais et pesticides

Le conseiller M. Claude Beaudoin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement régissant l'utilisation extérieure des engrais et des pesticides n° 1556.

16-04-335 Adoption / Règlement n° 1570-02 / Modification / Financement des centres d'urgence 9-1-1 / Nouveau taux de taxe

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1570-02 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1570-02 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 n° 1570 afin de prévoir un nouveau taux de taxe ».

« ADOPTÉE »

16-04-336 Adoption de premier projet / Règlement n° 1275-239 / Modification / Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n° 1275

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement n° 1275-239 intitulé :

« Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 »

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 2 mai 2016 à 19 h à l'hôtel de ville aux fins de cette consultation et qu'à cet effet le greffier publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

16-04-337 Avis de motion / Règlement n° 1275-239 / Modification / Règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage n° 1275

La conseillère M^{me} Céline Chartier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage numéro 1275.

« ADOPTÉE »

16-04-338 Réadoption avec changement / Règlement n° 1270-51 / Concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal et le Règlement n° 167-15-1 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 18 janvier 2016 un projet de règlement portant le n° 1270-51 modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme n° 1270;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 15 février 2016 à 19 h;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité du projet de règlement n° 1270-51 de la Ville de Vaudreuil-Dorion fait par la MRC de Vaudreuil-Soulanges en date du 11 février 2016;

CONSIDÉRANT la Ville a adopté à une séance tenue le 4 avril 2016 le règlement n° 1270-51;

CONSIDÉRANT qu'au moment de son adoption, les plans 1 à 4 visés à l'article 19 du règlement n° 1270-51 n'étaient pas encore confectionnés;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter à nouveau le règlement n° 1270-51;

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1270-51 et renoncent à sa lecture;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté avec changement le Règlement n° 1270-51 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin d'être en concordance avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal et le Règlement numéro 167-15-1 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ».

« ADOPTÉE »

16-04-339 Autorisations de la Direction générale

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER les autorisations suivantes accordées par la Direction générale :

- Tenue de la Marche Bourassa Boyer le 1^{er} mai 2016;
- Mise en place de drapeaux promouvant le 1^{er} anniversaire de la pharmacie Emmanuelle Laflamme (Brunet Plus).

« ADOPTÉE »

16-04-340 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

16-04-341 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

16-04-342 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 03 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier